

Discours à Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité du territoire et de la Ruralité

Madame la Ministre...

Merci de nous accorder un peu de votre temps,
malgré vos multiples obligations.

Nous y sommes sensibles.

En préparant ce que je voulais vous dire
aujourd'hui, je me suis connecté sur Internet //
j'ai cliqué sur votre site www.territoires.gouv.fr.

Je me suis attardé sur un sujet //

« Actions pour la relance de la construction".

J'y ai vu apparaître des briques.

Ces briques m'ont interpellé //

j'y reviendrai à la fin de mon discours...

Permettez-moi de vous présenter notre
Assemblée générale et les responsables qui la
composent //

Environ 600 femmes et hommes venus de toute la
France //

pour beaucoup issus des territoires ruraux //
tous persuadés que l'artisanat du bâtiment, non
seulement a sa place dans notre économie, mais
qu'il a un rôle à jouer pour le redressement de
notre pays.

Encore faut-il que les conditions économiques
s'améliorent, c'est loin d'être le cas :

- pour la troisième année consécutive,
l'activité recule, dans le neuf et la
rénovation ;
- en 2014, nous avons perdus plus de 30
emplois par jour ;

- nos carnets de commandes ne cessent de se dégonfler //
- Ne représentent plus que 67 jours d'activité ;
- nos besoins de trésorerie repartent à la hausse alors que nous avons toujours autant de difficultés à trouver des financements ;
- nos perspectives pour 2015, ne sont pas meilleures...

Comment inverser la tendance ? //

Nous avons besoin d'oxygène //

vous pouvez nous l'insuffler //

accélérer la mise en œuvre des recommandations de la filière du bâtiment //

"Simplifier la réglementation et l'élaboration des normes de construction et de rénovation".

Il ne reste plus beaucoup de temps si //
comme annoncé //
vous voulez atteindre l'objectif des 50 mesures
de simplification d'ici à cet été //
et libérer l'acte de construire des multiples règles
qui le contraignent.

Au-delà, obtenir de Bercy qu'il baisse le taux de
TVA sur l'ensemble des travaux de rénovation
nous donnerait un vrai grand bol d'oxygène.

Oui, j'ai bien dit sur l'ensemble des travaux de
rénovation !

Cette mesure forte est de nature à relancer
l'économie du bâtiment. Secteur qui est fort
utilisateur de main-d'œuvre //
et donc créateur d'emploi.

Dans les années 90, nous étions dans la même situation économique qu'aujourd'hui.

Un autre gouvernement était aux commandes de notre pays //
grâce à son aide nous avons obtenu la baisse du taux de TVA à 5,5 % sur l'ensemble des travaux de rénovation.

Une partie d'autant plus difficile à gagner qu'à l'époque il ne s'agissait pas uniquement de convaincre les occupants de Bercy //
il fallait avant tout convaincre le Conseil des ministres des Finances européen. Sans quoi, rien n'aurait été possible.

Si le taux de TVA a été à plusieurs reprises réévalué à la hausse //
ce n'est pas parce que le taux réduit de TVA était sans effet sur le dynamisme de notre activité, sur

la création d'emploi ou encore sur les encaissements de TVA, mais uniquement parce que les caisses de l'Etat étaient désespérément vides.

Tellement vides, qu'un déficit abyssal s'y était creusé //

il était urgent de le combler //

Cela au détriment de nos clients et de nos entreprises.

Alors, Madame la Ministre, je vous le demande ici solennellement //

pouvons-nous compter sur votre soutien pour obtenir une baisse significative du taux de TVA sur l'ensemble des travaux de rénovation ?

D'abord de l'oxygène ! Ensuite nous avons besoin de stabilité

Voyez-vous, nos concitoyens, tout comme nos entreprises, ont besoin de lisibilité, de visibilité, de pérennité...//

Comprendre //

se préparer avant d'agir //

investir... des investissements souvent lourds.

Autrement dit, chaque mesure prise doit s'inscrire dans le temps.

Si cela vaut pour la TVA à taux réduit, cela vaut également pour le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) tel qu'il est défini dans sa forme actuelle.

Avouez, Madame la Ministre, qu'il est aberrant que le CITE puisse disparaître en fin d'année // il est entré en vigueur il y a seulement six mois !

Dans ces conditions d'extrême instabilité économique, comment voulez-vous que nos concitoyens investissent dans leur logement ?

On ne leur laisse même pas le temps de comprendre //

ni de se projeter dans le dispositif qui leur est proposé ?

Comment expliquer aux entreprises qui se sont massivement mobilisées pour être RGE que tout s'arrête ? Ce serait une injustice totale !

Il est temps de revenir à un peu de pragmatisme ne trouvez-vous pas ?

Je suis sûr que vous pouvez nous aider à trouver sagesse, si ce n'est raison, auprès du législateur //

vous pouvez nous aider à convaincre Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, de la

nécessité de concrétiser sans attendre les actions engagées par la filière construction //

A savoir le rapprochement des signes de qualité, notamment avec la mise en place d'un audit unique pour l'ensemble des qualifications RGE.

Une mesure de bon sens simple à mettre œuvre / cela ne coûte rien à personne.

Autre mesure simple //

indispensable //

qui implique également Madame Ségolène Royal //

la sécurisation des groupements momentanés d'entreprises (GME).

Cette mesure est d'autant plus simple à mettre en œuvre qu'un premier résultat favorable a déjà été obtenu : //

l'adoption en première lecture du projet de loi Transition énergétique.

A l'heure où tout le monde appelle de ses vœux la relance du secteur du bâtiment, pourquoi priver les entreprises telles que les nôtres, d'une forme moderne et originale de structuration // pour travailler ensemble // se saisir de marchés de taille plus importante // répondre aux attentes de nos clients qui souhaitent disposer d'un interlocuteur unique ?

Pourquoi vouloir absolument que les entreprises lorsqu'elles se regroupent en GME soient solidairement responsables les unes des autres ?... sauf à vouloir favoriser les entreprises générales.

Allez j'arrête là ! je n'évoquerai pas l'intégralité des sujets qui nous préoccupent.

Ils sont trop nombreux //

certain relèvent davantage de vos collègues, de Madame Carole Delga, secrétaire d'Etat du Commerce et de l'Artisanat, et de Monsieur François Rebsamen, ministre du Travail, que nous recevrons demain.

Cependant //

nous appelons de nos vœux :

- le renforcement du budget de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ;
- l'élargissement et l'amélioration des conditions d'attribution du prêt à taux zéro //
- la généralisation du principe d'allotissement à tous les marchés publics //
- la création d'un Prêt énergie pour la rénovation des logements (PERL), cela pour faciliter la réalisation des travaux des particuliers ;

- le renforcement des moyens budgétaires de l'Etat pour lutter contre la concurrence déloyale et permettre la réalisation de contrôles, sur l'ensemble des chantiers.

Volontairement, je n'évoque pas ici la mise en œuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité ! J'expliquerai longuement notre totale opposition à ce projet devant votre collègue François REBSAMEN en fin de matinée

J'ai conscience de vous demander beaucoup // j'ai aussi conscience de ne rien vous demander d'impossible

Nous n'attendons pas tout des Pouvoirs publics.

J'en prends pour preuve la création de la qualification ECO Artisan - // première qualification « Reconnu garant de l'environnement » en nombre d'entreprises référencées // (plus de 7 000 à ce jour) - // la création de la marque Handibat pour les marchés liés à l'accessibilité des logements, même si à l'époque personne ne nous demandait rien.

Nous avons su nous mobiliser pour renforcer nos compétences, // répondre aux attentes de nos clients. //

Nous continuerons de le faire.

Enfin, Madame la Ministre, je vous remercie pour la mise en place du programme Pacte (Programme d'action pour la qualité de la construction et de la transition énergétique)

élaboré avec l'aide des professionnels qui vise à accompagner la montée en compétence des entreprises en matière de rénovation énergétique.

Je parle sous le contrôle de Sabine Basili, notre vice-présidente en charge des affaires économiques //

vous lui avez confié le 17 février dernier la présidence du comité de Pilotage en charge de mettre en œuvre ce programme.

Merci également pour la mise en place du plan Transition numérique et du programme Amiante.

Autant de plans et de programmes susceptibles de nous aider. Rappelons toutefois //

car c'est souvent oublié //

que ces différents programmes sont financés en grande partie avec l'argent de nos entreprises.

Soyez assurée que la Capeb mettra toutes les ressources humaines nécessaires à leur réussite.

Madame la Ministre, comme promis et pour conclure, revenons un instant sur votre site www.territoires.gouv.fr.

Je vous l'ai dit, j'y ai vu des briques // j'y ai été sensible, même si, de métier, je suis couvreur.

Vous avez les briques, nous avons les savoir-faire et les entreprises.

Alors, tout simplement unissons nos efforts // que vos briques deviennent des murs, des maisons, des logements pour effectivement relancer la construction.

Je vous remercie de votre attention.